

# 1<sup>er</sup> décembre 1940: deuxième votation

*L'échec de la votation de 1921 en faveur du droit de vote et d'éligibilité des femmes n'a pas surpris les groupes suffragistes de Genève mais ces derniers ne pensaient sans doute pas devoir attendre dix-neuf ans pour que le sujet passe de nouveau par les urnes.*

Au début des années trente, les difficultés économiques, la crainte du communisme et la montée des partis nationalistes et d'extrême droite favorisent la valorisation d'un modèle familial traditionnel qui n'est pas propice aux idées féministes.

Pour sensibiliser le public aux nombreuses activités des Suissesses et à la place qu'elles occupent dans la vie publique, la première *Exposition nationale suisse du travail féminin* (*Schweizerische Ausstellung für Frauenarbeit* ou *SAFFA*) est organisée en 1928, à Berne. À l'occasion du cortège d'ouverture dans les rues de la capitale, les participantes choisissent d'évoquer avec humour la situation suffragiste en traînant l'«escargot du suffrage féminin» qui symbolise la lenteur de la reconnaissance des droits politiques des femmes en Suisse. En 1929, l'*Association suisse pour le suffrage féminin* (ASSF) lance une pétition qui récolte 250 000 signatures de femmes et d'hommes. Six mois plus tard, à la suite de cette pétition, une motion recommande au Conseil fédéral d'élaborer un projet en faveur du suffrage féminin. Mais la lenteur reste de rigueur et rien ne se passe.

À Genève, l'*Association genevoise pour le suffrage féminin* (AGSF) continue de mener le combat et lance une initiative cantonale au mois de mai 1937. Comme en 1921, le but est de modifier l'article 21 de la Constitution genevoise. Afin d'augmenter sa visibilité et d'organiser au mieux la récolte des signatures, l'AGSF loue une arcade pendant un mois pour informer le public sur le mouvement suffragiste, donner aux électeurs masculins l'opportunité de signer l'initiative et aux femmes suisses domiciliées dans le canton de soutenir la pétition qui l'accompagne. Le 19 décembre 1938, l'AGSF dépose auprès de la Chancellerie une initiative d'environ 6 000 signatures. De nouveau, commence une longue attente.

Au printemps 1940, le Grand Conseil se prononce contre l'initiative par 39 voix contre 32 mais la soumet au vote populaire, prévu les 30 novembre et 1<sup>er</sup> décembre 1940. La campagne qui s'ouvre dès le mois d'octobre reflète les préoccupations et les craintes d'une Suisse neutre et isolée au milieu de l'Europe en guerre. Les partisan-e-s mettent en avant l'engagement des Suissesses qui servent au mieux leur famille et leur pays depuis le début du conflit militaire. Mais la gravité de la situation est un argument pour les députés s'opposant au projet. Selon eux, le suffrage féminin ne présente aucun caractère d'urgence et devrait être débattu en des temps meilleurs. De nouveau, certains avancent des solutions de compromis comme dissocier les droits de vote et d'éligibilité, restreindre les droits politiques des femmes au niveau communal ou n'accorder le droit de vote qu'aux femmes cheffes de famille.

Rares sont les affiches qui ont pu être retrouvées. Pierre J. Chavannes, jeune peintre sympathisant de la cause suffragiste, choisit de montrer des femmes dans différents uniformes, symbolisant leurs activités publiques et leur engagement pour la défense du pays [👁 PAGE 21]. La cause anti-suffragiste est illustrée par le trait acéré du graphiste Noël Fontanet (1898-1982) qui s'est fait connaître avant la guerre pour son engagement en faveur des partis d'extrême droite. Fontanet illustre la peur de voir le suffrage féminin détruire le foyer familial, désunir les couples et soumettre les femmes à la pression des partis politiques [👁 PAGES 22+23].

*Le 1<sup>er</sup> décembre 1940, l'initiative en faveur du suffrage féminin est rejetée en votation populaire par 68% (17 894 non) contre 32% (8 439 oui) avec une participation d'environ 60%.*

